

DECLARATION DU MRC ET DE SES ALLIES SUR LE PROJET DU GOUVERNEMENT DE LES ELIMINER LACHEMENT DES PROCHAINS SCRUTINS

Depuis le 26 janvier 2019, voici deux mois que les principaux dirigeants du MRC et de ses alliés ainsi que de nombreux militants et sympathisants, prisonniers politiques du régime BIYA sont illégalement embastillés dans les prisons de Yaoundé.

Entre temps, selon les médias, le gouvernement vient de déposer deux projets de lois :

- Modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2012/001 du 19 avril 2012 portant Code Electoral, d'une part.
- Fixant le nombre, la proportion par catégorie et le régime des indemnités des conseillers régionaux, d'autre part.

Le dépôt de ces projets de lois augure de l'organisation prochaine des élections régionales.

Bien que monsieur BIYA soit seul maître du calendrier électoral qu'il tient secret, contrairement aux bonnes pratiques dans les régimes démocratiques, il y'a lieu de croire que ces élections seront organisées au cours de cette année et probablement avant les élections législatives et municipales prévues au plus tard en octobre.

Nous constatons, pour le déplorer, qu'il s'agit d'un processus exclusif et lâche visant notamment à éliminer les concurrents politiques du RDPC les plus sérieux parmi lesquels le MRC et ses alliés, dont les états-majors se trouvent détenus illégalement.

En 2018, la raison principale invoquée pour la prorogation des mandats des députés et des conseillers municipaux de douze mois était le calendrier électoral surchargé qui avait fait donner la priorité à l'organisation du scrutin présidentiel du 07 octobre 2018. Par conséquent, on s'attendait logiquement à ce que l'année 2019 soit consacrée à l'organisation de ces deux élections avant toutes autres.

Il est donc inacceptable de faire élire les conseillers régionaux par un corps électoral sans aucune légitimité. C'est pourquoi nous dénonçons vivement une telle perspective.

Depuis novembre 2016, les deux régions anglophones de notre pays, à savoir le Nord-ouest et le Sud-ouest, sont plongées dans une grave crise politique, sécuritaire et humanitaire qui empêche la tenue de scrutins susceptibles de garantir l'élection de dirigeants légitimes.

A cet égard, de multiples voix se sont élevées au plan national et international pour exhorter à la tenue d'un dialogue inclusif, sans condition, aux fins de l'apaisement du climat politique et social dans ces deux régions, voir dans l'ensemble du pays.

Il est à craindre que toute élection forcée, sans ce préalable, ne soit perçue par les populations des deux régions précitées et les Camerounais en général comme une absence manifeste de volonté pour apporter une solution politique viable à la profonde crise que connaît notre pays.

L'adoption des projets de lois précités qui entrainera des amendements du code électoral, indique un refus manifeste de la réforme consensuelle du système électoral que réclament à corps et à cri depuis plusieurs années déjà les acteurs politiques nationaux ainsi que la communauté internationale.

Il convient de souligner à cet égard que les insuffisances de ce système électoral relevées dès le lendemain des élections couplées de septembre 2013 ont été publiquement mises à nue devant le Conseil Constitutionnel lors du dernier scrutin présidentiel du 07 octobre 2018.

De plus, ces insuffisances ont été relevées dans différents rapports d'observateurs nationaux et internationaux notamment ceux de la Conférence Episcopale, des évêques du Cameroun, de l'Union Africaine et du Département d'Etat Américain.

C'est pour ces raisons que, de concert avec la Société Civile camerounaise les partis politiques et la Communauté internationale, nous exhortons le pouvoir à sortir de son arrogance habituelle pour faire du dialogue inclusif, sans condition, et de la réforme consensuelle du système électoral les priorités du calendrier politique national.

ONT SIGNE

1. Professeur Maurice KAMTO président du MRC



2. Christian PENDA EKOKA (AGIR)



3. Albert DZONGANG (LA DYNAMIQUE)



4. Paul Eric KINGUE (MPCN)

